

L'an DEUX MIL VINGT-DEUX, le SAMEDI 5 FÉVRIER, à 09 h 04, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en PREMIÈRE SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 13 h 08).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du secrétaire de séance pris dans le sein du conseil municipal. Audrey BÉLIM a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ (arrivée à 09 h 08, pendant l'appel), Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN (arrivée à 09 h 11, après l'appel), Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Karel MAGAMOOTOO, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Arnaud HUGUET, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Aurélie MÉDÉA, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Michel LAGOURGUE, Corinne BABEF

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Jean-Pierre MARCHAU	(toute la durée de la séance)	par Jacques LOWINSKY
Marylise ISIDORE		par Nouria RAHA
Claudette CLAIN	(à compter de son départ, à 11 h 52, au rapport n° 22/1-019)	par Christelle HASSEN
David BELDA		par Brigitte ADAME
Philippe NAILLET		par Jean-François HOAREAU
Gérard CHEUNG LUNG		par Ibrahim DINDAR
Raihanah VALY	(toute la durée de la séance)	par Audrey BÉLIM
Jean-Régis RAMSAMY		par Jean-Pierre HAGGAI
Wanda YENG-SENG BROSSARD		par Noela MÉDÉA MADEN
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY		par Michel LAGOURGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (41 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part (en leur nom personnel et/ ou comme mandataires) aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	rapports n°
Thématique « CCAS »			
- Arnaud HUGUET	membre	CCAS	22/1-012
Thématique « culturel »			
- Aurélie MÉDÉA	lien de parenté	Kréolide	
- Aurélie MÉDÉA	délégués / ville	CROUS	
- Jean-Max BOYER			
Thématique « éducation populaire »			
- Christelle HASSEN	membre d'honneur	ARCHÉS-OI	
- Jacques LOWINSKY	lien de parenté	Lokal de la Source	
- Sonia BARDINOT	déléguée / ville	CAUE	
Thématique « handicap / intégration / discrimination »			
- Gilbert ANNETTE	lien de parenté	ANVPR	
Thématique « insertion »			
- Aurélie MÉDÉA	lien de parenté	AMAJEVIR	
- Aurélie MÉDÉA	lien de parenté	Kréolide	
(1) <i>Philippe NAILLET</i> (mandataire : Jean-François HOAREAU)	lien de parenté	ADRIE	
- Aurélie MÉDÉA	partenaire	CAP	
- Éricka BAREIGTS	présidente	MLN	
- Jacques LOWINSKY	délégués / ville		
(2) <i>Raihanah VALY</i> (mandataire : Audrey BÉLIM)			
- Gérard FRANÇOISE			
- Christèle BEAUMIER			
Thématique « prévention »			
- Aurélie MÉDÉA	partenaire	CAP	
- Aurélie MÉDÉA	partenaire	Prévention PÉI	
Thématique « projet éducatif global »			
- Aurélie MÉDÉA	partenaire	ARCV	
- Christelle HASSEN	membre	Vivancia océan Indien	

→ voir page suivante

ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	rapports n°
Thématique « sports »			
- Geneviève BOMMALAIS	lien de parenté	ASD	22/1-012
- Geneviève BOMMALAIS	vice-présidente	ADÉSC	
- Marie-Anick ANDAMAYE	lien de parenté	BCD	
- Arnaud HUGUET	président	CRGSH	
- Arnaud HUGUET	vice-président	OMS	
- Marie-Anick ANDAMAYE	déléguée / ville	SPL ÉDDEN	22/1-025
- Sonia BARDINOT	déléguée / ville	CAUE	22/1-034
- Sonia BARDINOT	déléguée / ville	CAUE	22/1-035
- Éric DELORME	délégués / ville	ADIL	22/1-036
- Julie LALLEMAND			
- Gérard FRANÇOISE	(à titre personnel : protection fonctionnelle)		22/1-046

CCAS	Centre communal d'Action sociale de Saint-Denis	CROUS	Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires de la Réunion (Théâtre Vladimir Canter)
ARCHÉS-OI	Association réunionnaise de Coopération humanitaire, éducative et sociale - océan Indien	CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
ANVPR	Association nationale des Visiteurs de Prison de la Réunion	AMAJEVIR	Association des Métiers de l'Animation et des Jeux vidéo de la Réunion
ADRIE	Association pour le Développement des Ressources pour l'Insertion et pour l'Environnement	CAP	Club Animation Prévention
MLN	Mission locale nord	...PÉI	Prévention par des Pratiques éducatives informelles
ARCV	Association réunionnaise des Centres de Vacances	ASD	Archers de Saint-Denis
ADÉSC	Association dionysienne d'Éducation sportive canine	BCD	Basket Club dionysien
CRGSH	Club Roland Georget Sports Handicap	OMS	Office municipal des Sports de Saint-Denis
SPL ÉDDEN	Société publique locale « Écologie et Développement durable des Espaces naturels »	ADIL	Agence départementale pour l'Information sur le Logement

(1) et (2) *absents à la séance*

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Monique ORPHÉ	arrivée à 09 h 08	pendant l'appel
Claudette CLAIN	arrivés à 09 h 11	après l'appel
Michel LAGOURGUE		

→ voir page suivante

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE (suite)

Stéphane PERSÉE	sorti à 10 h 46	au rapport n° 22/1-007
	revenu à 10 h 54	au rapport n° 22/1-009
Éricka BAREIGTS	sortie à 10 h 49	au rapport n° 22/1-008
	revenue à 10 h 54	au rapport n° 22/1-009
Yassine MANGROLIA	sorti à 10 h 56	au rapport n° 22/1-009
	revenu à 11 h 03	au rapport n° 22/1-010
Karel MAGAMOOTOO	sortie à 10 h 56	au rapport n° 22/1-009
	revenue à 11 h 12	au rapport n° 22/1-012
Gérard FRANÇOISE	sorti à 11 h 33	au rapport n° 22/1-014
	revenu à 11 h 43	au rapport n° 22/1-017
Claudette CLAIN	partie à 11 h 52	au rapport n° 22/1-019 en laissant procuration à Christelle HASSEN
Audrey BÉLIM	sortie à 12 h 06	au rapport n° 22/1-023
	revenue à 12 h 13	au rapport n° 22/1-025
Marie-Anick ANDAMAYE	sortie à 12 h 14	au rapport n° 22/1-026
	revenue à 12 h 20	au rapport n° 22/1-027
Jean-François HOAREAU	sorti à 12 h 51	au rapport n° 22/1-039
	revenu à 12 h 54	au rapport n° 22/1-040

La maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de ville de Saint-Denis, le VENDREDI 11 FÉVRIER 2022, et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 41 sur 55.

OBJET **Gestion de l'effectif communal**
Création de postes

➤ **Création de postes**

Pour les besoins des services, je vous demande d'approuver la création au tableau des effectifs des emplois de catégories A, B et C figurant à l'annexe jointe.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal.

OBJET **Gestion de l'effectif communal**
Création de postes

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 22/1-044 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-François HOAREAU - 1er adjoint au nom de la commission « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve la création au tableau des effectifs des emplois de catégories A, B et C figurant à l'annexe jointe.

ARTICLE 2

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget principal.

Pour les besoins des services, je vous demande d'approuver la création des postes suivants à l'effectif communal.

I – Création d'emplois permanents de catégorie C

Afin de pallier le manque d'effectif au sein des services municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Emploi	Nombre poste	Grade	Temps travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction éducation	Agent polyvalent de cantine	9	Adjoint Technique	22h	Participer aux activités de production, de distribution et de service des repas ; Participer aux activités d'entretien des locaux et matériels ; Assurer l'accompagnement et la surveillance des enfants.	Niveau CAP cuisine, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 001.47 € et 1393.22 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Direction académie intergénérationnelle	Agent d'entretien	1	Adjoint Technique	35h	Nettoyage des locaux de la Direction ; Contrôle de l'état de propreté des locaux ; Entretien, rangement, et approvisionnement en matériels et produits	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Direction des sports	Agent d'exploitation site sportif	3	Adjoint technique	35h	Réaliser l'entretien du site (intérieur et extérieur), Effectuer les permanences lors des différentes manifestations ; Assurer l'accueil des usagers.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Direction de l'éducation	Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles (ASEM)	4	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	30.08h annualisées	Assister le personnel enseignant pour l'accueil, la surveillance, l'hygiène des enfants, l'encadrement et l'animation des activités éducatives, la préparation et l'entretien du matériel.	CAP d'accompagnement éducatif petite enfance, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans le domaine de l'enfance.	Fixé entre 1 329 € et 1 904,91 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
Direction police municipale	Assistant administratif	1	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Cabinet	Assistant administratif	2	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction coordination des mairies annexes	Assistant administratif	2	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction éducation	Assistant administratif	1	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

Direction des sports	Assistant administratif	1	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction prévention sécurité	Agent de sécurité	2	Adjoint technique	35h	Participe à la sûreté et à la sécurité des lieux publics ; Veille à la protection des personnes et des biens ; Contrôle les différents accès	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
Direction aménagement urbanisme et patrimoine historique et artistique	Agent technique	1	Adjoint technique	35h	Assurer le suivi technique des bâtiments ; Planifier les interventions en relation avec la direction ; Tenir à jour les registres d'intervention ;	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
Direction police municipale	Agent surveillance de la voie publique	5	Adjoint administratif	35h	Effectuer des missions de police sur la voie publique dans ses domaines d'application. Compétences de police judiciaire en matière de surveillance et de prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction développement des territoires	Agent polyvalent	1	Adjoint technique	35h	Gérer les différents travaux au sein de la Direction ; Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention:	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Direction de la culture	Agent régie/ accueil	1	Adjoint administratif	35h	Assurer l'accueil téléphonique et physique des usagers et les renseigner ; participer à la préparation des réunions ; alimenter les tableaux de bord.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction aménagement urbanisme et patrimoine historique et artistique	Agent du patrimoine	1	Adjoint du patrimoine	35h	Veiller à la sécurité et à la protection des personnes, des biens meubles et immeubles et des locaux des établissements ; assurer l'entretien courant des locaux ; accueillir et orienter les usagers.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine.
Direction aménagement urbanisme et patrimoine historique et artistique	Assistante administrative	1	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction technique proximité	Ouvrier polyvalent	1	Adjoint technique	35h	Gérer les petits travaux de bâtiment au sein des différents espaces de la Ville (maçonnerie, peinture, plomberie, serrurerie, menuiserie) :	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
Direction énergie télécom	Monteur électricien	1	Adjoint technique	35h	Assurer la maintenance, préventive et curative, des installations d'éclairage public de la ville.	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 593.25 € et 2 216.49 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction Publique. L'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la délibération du Conseil Municipal fixant le régime indemnitaire du personnel.
- En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-2 ou à l'article 3-3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

- **II – Création d’emplois permanents de catégorie B**

Afin de pallier le manque d’effectif au sein des services municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Emploi	Nombre poste	Grade	Temps travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction développement des territoires	Coordonnateur	2	Rédacteur	35h	Assurer la définition, la mise en œuvre et l’évaluation du projet d’un territoire donné défini par les instances politiques et administratives. Animer le réseau d’acteurs et de la cellule de coordination.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction des Sports	Maitre nageur sauveteur	3	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	35h	Veiller à la sécurité des personnes ; Secourir et apporter les premiers secours à un baigneur en difficulté ; Enseigner l’apprentissage de la nage ; Encadrer les différentes activités aquatiques.	Etre titulaire du diplôme d’état lié aux activités aquatiques et natation (BPJEPS AAN),	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Direction des Sports	Educateur sportif	1	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	35h	Enseigner une ou plusieurs disciplines sportives dans le cadre de la politique définie par la ville auprès des clubs, écoles de sports, scolaires, quartiers et dispositifs ville, Construire et réaliser des projets sportifs, Apporter une aide administrative aux clubs.	Etre titulaire du diplôme d’état lié aux activités aquatiques et natation (BPJEPS AAN),	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Direction des Sports	Moniteur de sport	2	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	35h	Mettre en place des activités sportifs auprès d’un public diversifié suivant la politique définie par la Ville ; Participer à la réalisation des projets sportifs ; Entretien le matériel.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives

Direction des Ressources Humaines	Gestionnaire carrière paie	1	Rédacteur	35h	Appliquer et gérer à partir des dispositifs législatifs et réglementaires, l'ensemble des processus de déroulement de carrière et de paie.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction finance et comptabilité	Coordonnateur adjoint	1	Rédacteur	35h	Participer à la réalisation du recensement. Organiser, encadrer, et contrôler le travail des agents recenseurs Réaliser des pré-tournées de reconnaissance Faire respecter le protocole de collecte (internet, remplissage des carnets de tournée).	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction de la santé publique	Chef de projet	1	Rédacteur	35h	Piloter le contrat Local de Sécurité; Accompagner les associations dans la réalisation de leur mission; Appliquer les politiques publiques spécifiques à chaque public; Promouvoir l'inclusion sociale et la santé.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction de la voirie	Technicien fibre optique	1	Technicien	35h	Préparer le câblage par un repérage des lieux d'intervention et des tracés ; installer les équipements et assembler les éléments, les raccorder aux boîtiers ; Assurer la conformité et la sécurité des câbles, en aérien et en souterrain ; Veiller à l'entretien des lignes ; Intervenir en cas de panne.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Direction des grands projets	Assistant administratif et financier	1	Rédacteur	35h	Assurer le suivi administratif et financier des dossiers ; Traiter les différentes factures et faire le rapprochement ; Réaliser les dossiers de subvention et marché public Suivre les tableaux de bord financiers.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction de l'habitat	Responsable travaux et réhabilitation	1	Technicien	35h	Assurer le traitement, le suivi et l'évaluation des travaux liés aux diverses missions de la Direction, et principalement la réhabilitation du Parc de LTS (Logements Très Sociaux de la Ville) ; Assurer la gestion administrative des dossiers de demande d'amélioration de l'habitat.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Direction finance et comptabilité	Assistant de gestion	1	Rédacteur	35h	Assurer la gestion administrative des dossiers; Suivre, gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction de la communication	Journaliste reporter d'image	1	Technicien	35h	Collecter des informations, concevoir les reportages, de la rédaction à la réalisation (vidéo, sujets multimédia, photos...etc.); Effectuer la rédaction de différentes publications écrites ou audiovisuelles.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Direction de la communication	Chargé de l'audiovisuel	1	Technicien	35h	Assurer une maintenance technique sur le matériel informatique ; Procéder à l'installation et utilisation des équipements audiovisuels ; Suivre le développement des collections numériques.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Direction développement des territoires	Animateur développement local	1	Animateur	35h	Etre le référent associatif sur un canton et accomplir les actions afférentes en partenariat avec les différents partenaires ; Participer à la mise en œuvres des activités d'animations de quartier ; Veiller à la médiation sociale et au développement de l'animation	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des animateurs territoriaux
Direction de la culture	Professeur de musique	1	Assistant territorial d'enseignement artistique	35h	Enseigner la formation musicale, élaborer et transmettre des savoirs théoriques et pratiques; Organiser et suivre les études des élèves, les conseiller et les orienter ; Concevoir et mettre en œuvre les modalités d'évaluation des élèves ; Conduire les projets pédagogiques et culturels.	Bac + 3 ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique .
Direction aménagement urbanisme et patrimoine historique et artistique	Instructeur de permis construire	1	Technicien	35h	Instruire des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme ; Effectuer la gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme ; Contrôler la régularité des constructions et des aménagements réalisés ; Accueillir, informer et conseiller le public	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Direction vie associative	Responsable administratif et financier	1	Rédacteur	35h	Élaborer, suivre l'exécution du budget et ses modifications éventuelles ; Payer les factures ; Procéder au contrôle de gestion de l'établissement au plan budgétaire et comptable ; Effectuer la veille comptable et réglementaire.	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Direction vie associative	Gestionnaire de subvention	1	Rédacteur	35h	Instruire les dossiers de demandes de subventions ; Gérer les relations avec les partenaires internes et externes en lien avec le domaine d'activité ; Suivre les dossiers en lien avec la Direction	Bac +2, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné.	Fixé entre 1 607, 31 € et 2 750, 70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
---------------------------	----------------------------	---	-----------	-----	--	--	---	--

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction Publique. L'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la délibération du Conseil Municipal fixant le régime indemnitaire du personnel.
- En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-2 ou à l'article 3-3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

III – Création d’emplois permanents de catégorie A

Afin d’accompagner les services dans la mise en œuvre des projets municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Intitulé de fonction	Nombre poste	Grade	Temps travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction générale adjointe –ville ambitieuse	Directeur de service	1	Attaché	35h	Management opérationnel d’un service : Pilotage, animation des équipes ; Gestion administrative et budgétaire ; Gestion des ressources humaines Création et suivi des tableaux de bord sur les activités du service.	Bac + 3 ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des attachés territoriaux.
Direction développement des territoires	Coordonnateur	2	Attaché	35h	Assurer la définition, la mise en œuvre et l’évaluation du projet d’un territoire donné défini par les instances politiques et administratives. Animer le réseau d’acteurs et de la cellule de coordination.	Bac + 3 ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des attachés territoriaux.
Direction de la sécurisation juridique	Juriste	1	Attaché	35h	Assurer et conseiller les services et les élus sur les questions juridiques relatives aux compétences de la collectivité ; Gérer les précontentieux, contentieux et expertises ; Participer à la sécurisation des actes de la collectivité ; Assurer et développer une veille juridique.	Bac + 3 ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des attachés territoriaux.

Direction générale adjointe - Ville Citoyenne	Chargé de mission	1	Attaché	35h	Participer à l'étude et à la conduite des différents projets au sein de la Direction générale adjointe ; Mettre en œuvre les actions en lien avec les différents services concernés. Accompagner les élus et la direction dans la mise en œuvre des actions ;	Bac + 3 ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Direction finance comptabilité	Chargé de projet	1	Attaché	35h	Participer à l'étude et à la conduite des différents projets au sein de la Direction Mettre en œuvre les actions en lien avec les différents services concernés.	Bac + 3 ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction Publique. L'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la délibération du Conseil Municipal fixant le régime indemnitaire du personnel.
- En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.